

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2024

EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE AGRICOLE - (N° 584)

AMENDEMENT

N ° CE18

présenté par

M. Biteau, Mme Batho, M. Fournier, Mme Laernoës et M. Tavernier

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.